


Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2020/2779(RSP)
Résolution sur la situation en Biélorussie	Procédure terminée
Sujet	
6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux	
Zone géographique	
Biélorussie	

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
15/09/2020	Débat en plénière		
17/09/2020	Décision du Parlement	T9-0231/2020	Résumé
17/09/2020	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/2779(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B9-0271/2020	17/09/2020	EP	
Proposition de résolution		B9-0272/2020	17/09/2020	EP	
Proposition de résolution		B9-0273/2020	17/09/2020	EP	
Proposition de résolution		B9-0274/2020	17/09/2020	EP	
Proposition de résolution		B9-0275/2020	17/09/2020	EP	
Proposition de résolution		B9-0278/2020	17/09/2020	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0231/2020	17/09/2020	EP	Résumé
Proposition de résolution commune		RC-B9-0271/2020	17/09/2020		

Résolution sur la situation en Biélorussie

Le Parlement européen a adopté par 574 voix pour, 37 contre et 82 abstentions, une résolution sur la situation en Biélorussie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

Rejet des résultats officiels des prétendues élections présidentielles

Conformément à la position du Conseil européen, le Parlement a rejeté les résultats de la prétendue élection présidentielle qui s'est tenue en Biélorussie le 9 août 2020, étant donné qu'elle s'est déroulée en violation flagrante de toutes les normes internationalement reconnues. Il ne reconnaîtra donc pas Alexandre Loukachenko en tant que président de Biélorussie lorsque son mandat se terminera le 5 novembre 2020.

Les députés ont fermement condamné les autorités biélorusses pour leur répression violente des manifestations pacifiques en faveur de la justice, de la liberté et de la démocratie à la suite de l'élection présidentielle 9 août 2020. Ils ont déploré les actes de violence, de répression cruelle et de torture à l'encontre de manifestants pacifiques et de personnes placées arbitrairement en détention.

Vers des élections libres et régulières

Le Parlement a salué la création du Conseil de coordination en tant que représentant provisoire du peuple demandant un changement démocratique en Biélorussie, ouvert à tous les acteurs politiques et sociaux, en vue de préparer un nouveau scrutin. Il s'est dit favorable à une transition pacifique et démocratique du pouvoir à la suite d'un dialogue national associant toutes les parties, dans le respect des droits fondamentaux démocratiques du peuple biélorusse. Il a réitéré, à cet égard, les appels lancés par le peuple biélorusse en faveur de l'organisation dès que possible d'un nouveau scrutin, libre et régulier, sous la surveillance de la communauté internationale.

Sanction des responsables

Le Parlement a apporté son soutien aux sanctions imposées par l'Union aux personnes responsables de la falsification des résultats de l'élection et de la répression en Biélorussie, y compris Alexandre Loukachenko. Il a demandé au Conseil d'appliquer sans délai des sanctions élargies à l'encontre de tous les responsables biélorusses de la fraude électorale, des violences et des actes de répression en Biélorussie. Il a également invité le Conseil à étudier la possibilité de faire figurer sur la liste de sanctions les citoyens russes directement impliqués dans le soutien au régime Loukachenko en Biélorussie.

Politique à l'égard de la Biélorussie

Les députés ont demandé au SEAE et à la Commission de préparer un réexamen complet de leur politique à l'égard de la Biélorussie, en vue de soutenir la population biélorusse et ses aspirations démocratiques. Ils ont demandé une augmentation du soutien financier de l'Union à la société civile biélorusse, en même temps que le gel de tout transfert de fonds de l'Union au profit du gouvernement biélorusse actuel ou de projets contrôlés par l'État et que l'arrêt des prêts de la BEI, de la BERD et d'autres prêts au régime actuel.

Le SEAE est invité à suspendre les négociations sur les priorités du partenariat UE-Biélorussie jusqu'à la tenue d'élections présidentielles libres et régulières.

Lutte contre la désinformation

Le Parlement a souligné l'importance de lutter contre toute propagation en Biélorussie de la désinformation au sujet de l'Union, de ses États membres et de ses institutions, et contre toute propagation au sein de l'Union de la désinformation à propos de la situation en Biélorussie. Il a réprouvé dans ce contexte l'ingérence hybride que la Russie exerce en Biélorussie.

Condamnant la censure des médias et d'internet, ainsi que les intimidations à l'encontre des journalistes et des blogueurs, les députés ont demandé à l'Union de recourir au Fonds européen pour la démocratie et à d'autres instruments pour soutenir les médias et journalistes réprimés par le régime.

Soutien aux femmes biélorusses

Le Parlement a invité la Commission et le Conseil à apporter leur aide à l'opposition démocratique biélorusse, y compris au Conseil de coordination dirigé par Svetlana Tikhanovskaïa. Il a salué le courage des femmes biélorusses, emmenées par Svetlana Tikhanovskaïa, Veronika Tsepkalo et Maria Kolesnikova, et de leurs partisans, qui ont largement contribué à exprimer et à défendre les revendications légitimes du peuple biélorusse.

La résolution a fait remarquer que de nombreux Biélorusses considèrent Svetlana Tikhanovskaïa comme le vainqueur de l'élection présidentielle et comme la présidente élue de la Biélorussie.